

Bulletin -1-
septembre 2016

Secrétaire académique

Catherine Lesueur
snies.limoges@gmail.com
Collège André Fargeas
Lubersac
05.55.73.55.99
ou
07.82.03.27.52

Trésorière

Annie Néquier
Collège Bernard De Ventadour
Limoges
05.55.06.30.30
Poste : 310

**Secrétaire départementale
Haute Vienne**

Yveline Raynaud-Boos
Lycée Jean Giraudoux
Bellac
05.55.60.93.79

**Secrétaire départementale
Adjointe Haute Vienne**

Ginette Saumet
Collège Firmin Roz
Limoges
05.55.35.13.01

**Secrétaire départementale
Corrèze**

Valéry Noutary
Collège « la prairie »
Meymac
05.55.46.03.40

**Secrétaire départementale
Creuse**

Catherine Lesueur



Voilà déjà une nouvelle rentrée de faite

Nous espérons que ce temps estival a été profitable pour vous tous et toutes.

L'actualité mondiale, nationale et régionale n'a pas été des plus réjouissantes ces temps ci, aussi nous sommes de tout cœur avec ceux et celles qui en ont pâtis.

Le SNIES est à nouveau présent pour cette année 2016-2017 auprès de vous. Il espère avoir de nouveaux soutiens d'une part par les adhésions mais également par une présence effective pour nous aider à relever de nouveaux challenges !

*Bonne rentrée à tous et à toutes
A bientôt lors de diverses réunions*

*Bien sincèrement
Catherine*



*Le Snies ne se joindra pas à la manifestation prévue le 29 septembre
Ce type d'action nous semble prématuré, toutefois, nous ne l'excluons pas au regard de l'évolution de l'actualité concernant notre profession ·*

Je rappelle qu'un sondage à été réalisé au printemps afin d'avoir L'avis des 24 académies : 14 ont répondu NON

05 ont répondu OUI dont le limousin

05 n'ont pas donné de réponses



Audience au Ministère Education Nationale le 22 juillet 2016

*Pendant que nous savourions notre repos bien mérité..... Le SNICS et le SNIES UNSA Education se sont rendus au Ministère de l'Education Nationale
Il a été demandé au Cabinet de la Ministre, d'imposer à tous les Recteurs L'application stricte de l'arrêté du 03 novembre 2015, définissant une visite médicale au cours de la 6 ème année·*

Pour faciliter celle-ci, une convention avec le Ministre de la Santé est en cours pour rapprocher la médecine de ville à la médecine scolaire



Nos Missions ! ... Nos Missions ???

Nous attendons avec impatience la 1ère réunion de service qui nous permettra de connaître la politique de santé demandée par notre Recteur· (22 septembre en Creuse ; 27 septembre en HV ; 03 octobre pour la Corrèze)

Nous espérons que tout le travail effectué en amont apportera satisfaction et permettra à chacune et chacun d'entre nous d'exercer notre profession dans le respect de la circulaire des missions de novembre 2015·

Nous vous rappelons que pour le SNIES, un rendez vous « santé » à chaque cycle nous semble souhaitable·

Cycle 1 : GS visite médicale de la 6ème année

Cycle 2 : DI en fonction des besoins en CP et un dépistage plus large en CE2

Cycle 3 : Dépistage Infirmier de la 12 ème année

Au niveau des lycées c'est à l'infirmière(ier) d'évaluer les besoins



*Vous allez être destinataire d'un flash spécial « Retraites »
Une pétition est en cours pour soutenir le pouvoir d'achat et le niveau de vie des retraités·*

Une manifestation aura lieu le mardi 20 septembre 2016

Nous comptons sur vous pour soutenir ces actions



RIFSEEP...

Bientôt les groupes de travail dans chaque académie vont débiter !

Cela devrait être effectif le 1er avril 2017 !!!

Le ministère de l'EN s'est engagé pour qu'il n'y ait pas d'interruption de paiement lors de ce passage IFTS /RIFSEEP. (voir transmission n°79)

Le rapport sur la santé à l'Ecole n'ayant pas fait l'objet d'arbitrage , il n'est donc pas encore rendu public.

Il nous est interdit de présager d'une éventuelle décentralisation que le Ministère exclut d'ores et déjà totalement de ses projets

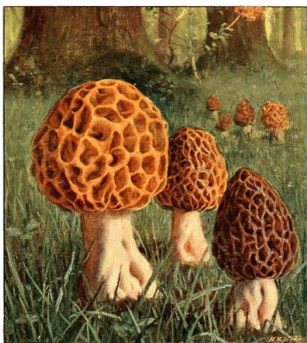
Le Pass éducation enfin étendu !

L'annonce de la Ministre de l'extension du Pass à tous les personnels de l'EN vient répondre à une exigence que nous portons depuis 2012

Certains et certaines d'entre nous en bénéficiaient déjà sous couvert d'une « tolérance ».

Aujourd'hui c'est une reconnaissance et une avancée vers l'égalité de dignité des différents personnels de l'Education

Je rappelle que ce Pass permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux.



*Nous vous remercions pour l'attention que vous aurez porté à ce petit bulletin
Nous sommes "ouvertes" à tous conseils pour l'améliorer et attendons vos propositions*

*Pour les collègues syndiqués(es), nous vous remercions de votre soutien
Pour les collègues "sympathisants (es)" nous vous invitons à franchir le pas
Pour les nouveaux et nouvelles, à nous rejoindre !.....
le syndicat se mobilise pour vous.....mais ne peut fonctionner sans vous !*

Le Bureau,

C.Lesueur, Y. Raynaud-Boos, V.Noutary, G.Saumet

si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages ou bulletins faites le nous savoir

Je me syndique au SNIES



Je reçois les publications du SNIES « *transmissions* », de l'UNSA Education « *éduc mag* » et de l'UNSA « *Unsa mag* » et des informations ponctuelles par messagerie électronique



SNIES
transmissions



UNSA Education
éducMag



UNSA
UNSA Mag

La cotisation syndicale est déductible de mes impôts

Imposable, 65% de mon adhésion est déduite du montant de l'imposition.

Non imposable, 66% de mon adhésion m'est reversée par le centre des impôts.

Le SNIES UNSA Éducation n'a que pour financement les seules cotisations de ses adhérents.

vous trouverez en pièce jointe le bulletin d'adhésion

